

Réf : OES/COM/2019/01

Notification révisée

Cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

Marrakech (Maroc), 20-26 mars 2019

1. Conformément à l'article 4 du Règlement intérieur de la Commission et après approbation du Bureau, il est notifié par la présente aux membres et aux membres associés de la Commission que la cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (« Conférence des ministres ») se tiendra au Palais des congrès de la Palmeraie à Marrakech (Maroc), du 20 au 26 mars 2019.
2. La réunion ministérielle sera précédée d'une réunion préparatoire du Comité d'experts, dont l'ouverture est prévue mercredi 20 mars 2019 à 9 heures. La réunion ministérielle, quant à elle, débutera lundi 25 mars 2019 à 9 heures.
3. Le Comité d'experts se réunira du 20 au 22 mars 2019. Les ministres se réuniront les 25 et 26 mars 2019.
4. Les ordres du jour provisoires de ces réunions figurent en annexe à la présente notification.
5. La cinquante-deuxième session de la Commission sera axée sur le thème suivant : « **La politique budgétaire, le commerce et le secteur privé à l'ère du numérique : Une stratégie pour l'Afrique** ». De plus amples informations seront fournies ultérieurement.
6. Les séances plénières de la Conférence débuteront par un dialogue de haut niveau sur le thème de 2019, suivi de séances plénières portant sur une série de thèmes subsidiaires. Les débats, auxquels participeront des experts chevronnés et de haut niveau d'Afrique et d'ailleurs, et qui seront éclairés par les constatations les plus récentes figurant dans la note conceptuelle et les documents d'information techniques, sont censés aboutir à un consensus sur les domaines d'action prioritaires.
7. D'autres débats enrichissants sont prévus dans le cadre d'un certain nombre de manifestations parallèles qui auront lieu les 23 et 24 mars 2019. La durée de ces manifestations, qui se tiendront en même temps, sera limitée à 90 minutes dans chaque cas.

8. Outre la Conférence des ministres, la vingtième réunion du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique se tiendra les 23 et 24 mars 2019.
9. Conformément à l'article 11 du Règlement intérieur, chaque membre et membre associé de la Commission est représenté par un représentant accrédité, qui peut se faire accompagner de représentants suppléants et de conseillers.
10. Les délégations sont priées de communiquer à la Secrétaire de la Commission, le 20 février 2019 au plus tard, les noms des représentants et experts accrédités qui participeront à la session.
11. Conformément à l'article 13 du Règlement intérieur, les pouvoirs des représentants doivent être communiqués à la Secrétaire exécutive avant la première séance de la session. Les participants sont priés d'envoyer, avant le 15 mars 2019, une copie de leurs pouvoirs à M^{me} Mahelet Guoshe, à l'adresse guoshe@un.org, et de remettre l'original au guichet d'inscription dès leur arrivée au lieu de la Conférence.
12. Les participants doivent s'inscrire en ligne et joindre leur lettre d'accréditation à leur inscription. Le site Web <http://www.uneca.org/cfm2019> est prévu à cet effet et sera opérationnel dès janvier 2019. On y trouvera aussi des informations sur la session.
13. Les inscriptions se feront aussi sur place du 18 au 26 mars 2019, de 8 heures à 17 heures, au lieu désigné à cet effet, où les participants préinscrits pourront retirer leur badge.
14. L'ordre du jour provisoire, le programme de travail provisoire, une note d'information détaillée et d'autres documents pertinents, notamment les documents techniques et de travail de la réunion, seront communiqués aux participants en temps utile. Pour obtenir des documents avant la réunion, les délégués sont priés de se rendre sur le site Web de la session et de télécharger les exemplaires nécessaires.
15. Toute correspondance concernant les aspects organisationnels de la cinquante-deuxième session est à envoyer à l'adresse suivante :

Secrétaire de la Commission
Commission économique pour l'Afrique
Tél. : +251 (0) 11 544-3511/+251 (0) 11 544-3981
Télécopieur : +251 (0) 11 551-2233
Courriel : ECA-SOC@un.org

Pour les questions d'ordre logistique, s'adresser à :

M^{me} Mahelet Guoshe
Cabinet de la Secrétaire exécutive
Commission économique pour l'Afrique
Tél. : +251 (0) 11 544-3511
Courriel : guoshe@un.org